Zeitschrift: Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins

vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des

Samariterbundes

Herausgeber: Schweizerischer Centralverein vom Roten Kreuz

Band: 54 (1946)

Heft: 27

Artikel: 58e Assemblée des délégués de l'Alliance suisse des Samaritains

Autor: Hunziker, E.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-557071

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 18.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Zweigverein Luzern und das Personal des Roten Kreuzes schloss Präsident Dr. G. A. Bohny die denkwürdige Tagung.

Nochmals vereinte das Mittagessen die ganze Rotkreuzgemeinde, während am Nachmittag das prachtvolle Gelände des Bürgenstocks noch reiche Möglichkeiten zu Zerstreuung und Wanderungen bot.

58° Assemblée des délégués de l'Alliance suisse des Samaritains

15/16 juin 1946 à Berne

La vieille ville de Berne avait mis ses habits de fête pour nous recevoir, c'est d'ailleurs ce que nous avaient promis les organisateurs de notre congrès annuel. Partout des fleurs faisaient ressortir la beauté des bâtiments égayés par un soleil radieux le samedi. Jamais la ville ne nous avait paru si belle, si... confortable pourrait-on presque dire. Les samaritains doivent avoir senti cette chaude atmosphère si sympathique! Nos délibérations s'en sont-elles ressenties? On pourrait presque le croire à constater les figures réjouies de nos amis, et la pluie du dimanche n'a pas réussi à en enlever tout reflet. Est-ce à cette ambiance qu'il faut attribuer toutes les interpellations qui nous furent adressées? Les orateurs ont été si nombreux qu'il ne nous est pas possible de les mentionner tous et les prions de nous excuser, car nous voudrions éviter un trop long rapport. Le procèsverbal de notre congrès annuel paraîtra d'ailleurs dans le prochain rapport de gestion, comme habituellement.

Le samedi 15 juin, à 15 h. 30 précises, l'assemblée fut ouverte au Kursaal, par deux marches brillamment exécutées par la Musique des Cadets de Berne.

Au nom de la communauté samaritaine de la ville fédérale, M. F. Schenk, président de l'Association des sections de samaritains de Berne, souhaite la bienvenue aux délégués et invités, puis toute l'assemblée debout chanta l'hymne national.

Le président central, M. Aug. Seiler, salue ensuite les hôtes d'honneur présents et donne connaissance des excuses reçues. Puis il fut rendu un hommage émouvant aux amis samaritains décédés depuis la dernière assemblée.

Dans son discours de bienvenue, le président central parle du développement historique de la ville fédérale et fait allusion aux magnifiques trésors artistiques dont elle est la fidèle gardienne. Dans divers domaines, spécialement dans le médical, Berne a fourni de grands hommes au monde. Nous sommes heureux, continue-t-il, de nous réunir ici, où la première section suisse des samaritains a été fondée en 1885 par des hommes éminents qui, en 1888, créèrent l'Alliance suisse des Samaritains. M. Seiler termine son discours en disant que nous voulons continuer à servir notre prochain, notre patrie, augmenter de plus en plus notre activité pour le bien de l'humanité souffrante. Ces paroles furent chaleureusement applaudies.

Après la traduction allemande faite par notre secrétaire général, celui-ci adresse quelques paroles de bienvenue en italien à nos amis du Tessin, paroles qui furent aussi vivement acclamées.

Le procès-verbal de la dernière assemblée, le rapport de gestion pour 1945 et les comples de l'exercice 1945 sont adoptés à l'unanimité, sans discussion.

La proposition du Comité central d'organiser des conférences régionales des présidents à l'arrière-automne 1946 donne lieu à une vive discussion. L'utilité de ces conférences fut reconnue par tous et leur maintien souhaité. Mais la demande du Comité central que les sections prennent les frais de déplacement à leur charge rencontra de l'opposition. Nos organes dirigeants proposaient de rembourser les frais exclusivement aux petites sociétés sans ressources financières. Le vœu fut exprimé que la caisse centrale prenne à sa charge tous les frais comme l'année passée. Cela occasionnerait une dépense globale de fr. 4000.— à 5000.—, difficile à supporter, puisque le déficit prévu pour 1946 était déjà très élevé et que l'Alliance aurait de la peine à le combler. En définitive, il fut décidé que les sections dont la fortune n'atteignait pas fr. 200.— recevraient intégralement le prix du billet en retour, ainsi que le paiement d'un repas ou même d'une nuitée, là où cette dépense s'imposait.

Le budget pour 1946 prévoyant un surplus de dépenses de fr. 17700.— fut accepté, sans discussion, à l'unanimité. Il sera couvert par le fonds de réserve qui se trouvera ainsi presque entièrement liquidé. Pour rétablir l'équilibre de nos finances, le Comité central prévoit pour l'année prochaine l'organisation d'une semaine samaritaine, avec vente de cartouches à pansement.

Une discussion nourrie fut aussi provoquée par le projet de revision du Règlement pour l'attribution de la médaille Henri Dunant. A l'unanimité l'entrée en matière fut décidée. Rappelons que ce règlement avait été adopté à l'assemblée des délégués de 1931 à Berne même.

A l'art. 2, la société des samaritains de Petit-Bâle demandait une

activité de 20 ans pour avoir droit à la médaille, au lieu de 25 ans comme jusqu'ici. A une forte majorité, les 25 ans furent maintenus. Une discussion s'engagea aussi pour savoir s'il fallait préciser dans le Règlement que tout travail samaritain, notamment des membres du comité, devait être bénévole. Mais l'opinion prévalut dans l'assemblée que toute activité samaritaine devait être non rétribuée.

Pour favoriser les petites sections, le Comité central proposa de modifier comme suit l'art. 6, al. 1:

«Toute section a le droit de recevoir 3 médailles par an. Les associations n'ont droit qu'à une seule attribution par an.»

Au vote final, le projet ainsi amendé fut adopté à l'unanimité. Sous vœux et suggestions il fut fait quelques communications de nature administrative. La fréquentation des cultes, organisés spécialement pour les samaritains, fut particulièrement recommandée.

On nous avertit en outre qu'à partir du 1er juillet 1946 les avis d'exercices en campagne et d'examens de fin de cours devaient de nouveau être adressés au Secrétariat central de la Croix-Rouge suisse à Berne, et non plus aux sections régionales.

Conformément à un vœu exprimé à la réunion des samaritains romands du 26 mai à Lausanne, les examens de fin de cours et les exercices en campagne annoncés à notre secrétariat général, seront dorénavant publiés dans le journal *La Croix-Rouge*. La Suisse serait divisée en trois régions correspondant aux livres du téléphone: I. Suisse occidentale, II. Suisse centrale, III. Suisse orientale.

Le Comité central nous rendit aussi attentifs aux parrainages; les sociétés pouvant se défaire de matériel sont priées de penser aux sections moins favorisées. Ce serait là un bel acte de solidarité méritant d'être développé.

Plusieurs propositions parties du sein de l'assemblée furent acceptées pour étude par le Comité central, parmi lesquelles un vœu du Dr Hofmann, Rapperswil (St-Gall), concernant la participation aux frais du service sanitaire, installé spécialement par les samaritains lors de grandes manifestations sportives. Dans le même ordre d'idées, le président central ajouta que la nomination d'une commission spéciale est prévue pour étudier des directives concernant l'utilisation de samaritaines comme personnel auxiliaire dans les hôpitaux et chez des malades à domicile.

A 18 h. 15 la première partie de l'assemblée fut clôturée.

Après le souper servi dans les différents hôtels et restaurants, les nombreux délégués et invités se retrouvèrent au Casino pour la soirée familière. Nos amis de Berne nous offrirent un programme de choix, riche et varié, dont les productions furent chaudement acclamées par plus de 1000 personnes. Les amateurs de la danse ne furent pas non plus oubliés.

La liste des présences de la deuxième séance du dimanche matin, 16 juin, au Casino, accusa 439 sections avec 616 délégués ayant droit de vote et 20 associations avec chacune un représentant, soit au total 636 délégués officiels. Avec tous les amis et invités présents, l'auditoire dépassait largement les 1000 personnes.

Après une belle production musicale (violon et piano), le président central, M. Seiler, souhaita la bienvenue à la grande communauté samaritaine, puis le conseiller national Dr Freimüller adressa à l'assemblée le salut du Conseil d'Etat du canton de Berne, du Conseil communal, de la Municipalité et de la Bourgeoisie de la ville fédérale. Il rendit hommage à l'activité bienfaisante des samaritains, spécialement pendant la guerre qui vient de se terminer et souhaita un heuseux développement et beaucoup de prospérité à l'Alliance suisse des Samaritains.

La remise solennelle de la médaille Henri Dunant à 184 collabora teurs fidèles et dévoués suivit ensuite. Parmi les bénéficiaires se trouvaient cette année le colonel-divisionnaire de Muralt, président de la Croix-Rouge suisse, et son caissier central, le professeur Dr Bohren.

Pour clore cet acte solennel, nouvelle production musicale de violon et piano, puis le col.-div. de Muralt remercia pour la distinction qu'il venait de recevoir et parla de la parfaite coopération qui ne cesse de régner entre la Croix-Rouge suisse et l'Alliance suisse des Samaritains, devenue une véritable tradition.

Pour remplacer M. G. Desarzens, Le Locle, qui termine aujour-d'hui son mandat de trois ans et qui reçoit les remerciements de l'Alliance pour les services rendus, l'assemblée nomme comme nouveau vérificateur de comptes, à l'unanimité, M. Charles Meyer, chef d'exploitation du funiculaire Sierre-Montana-Vermala, président de la section des samaritains de Sierre et de l'Association cantonale valaisanne des sections de samaritains fondée l'année passée. Le nouvel élu remercie pour la confiance qui lui est témoignée.

Sans discussion, la ville de Bâle est désignée comme lieu de la prochaine assemblée des délégués. Au nom des samaritains de cette ville frontière sur le Rhin, le Dr Weber, membre du comité de l'Association des samaritains de Bâle et environs, remercie pour ce vote unanime et souhaite dès maintenant une cordiale bienvenue aux amis samaritains de toute la Suisse.

Au sujet de la proposition du Comité central concernant l'augmentation des abonnements obligatoires au journal «La Croix-Rouge»,

quelques grandes sections proposent un maximum de 10 exemplaires. Une vive discussion s'ensuivit; il fut même demandé de déplacer le jour de parution du journal du jeudi au mardi. En fin de compte, il fut décidé que les sections

jusqu'à 20 membres actifs seraient astreintes à 2 abonnements celles

| de | 21 à | 40 | » | » | » | » | à | 3 | » |
|----------|-------|-----|----------|----------|----------|----------|---|----|----------|
| » | 41 à | 60 | » | » | » | » | à | 4 | » |
| » | 61 à | 80 | » | » | » | » | à | 5 | » |
| >> | 81 à | 100 | » | » | » | » | à | 6 | » |
| » | 101 à | 150 | » | » | » | » | à | 7 | » |
| » | 151 à | 200 | » | » | » | » | à | 8 | » |
| >> | 201 à | 250 | » | » | » | » | à | 9 | » |
| ·pl | us de | 250 | >> | » | » | » | à | 10 | » |

Sous la rubrique Communications la direction parla des problèmes d'après-guerre. Le danger des épidémies existe toujours; il serait donc prudent de s'occuper, du moins au sein des comités, de l'installation éventuelle d'hôpitaux improvisés. La Croix-Rouge, elle aussi, compte toujours sur le concours des sociétés de samaritains. Vu l'augmentation des accidents de la circulation, il serait indiqué de prendre les mesures nécessaires pour être à même de donner rapidement les premiers soins efficaces. Il s'agit surtout de compléter et de développer les postes samaritains le long des artères fréquentées et de leur accorder une attention soutenue. Des subventions sont accordées par l'Alliance pour les achats que ces postes exigent. Puis ne perdons pas de vue l'organisation de l'aide en cas de catastrophes. Les sections devraient se rendre compte de leurs responsabilités et prendre toutes les mesures qui s'imposent pour être prêtes à intervenir en cas de besoin.

Partout où les autorités compétentes la demandent, il faudrait accorder l'aide nécessaire à l'action de la Fête nationale.

Prière aussi de contribuer à la diffusion de l'Almanach de la Croix-Rouge.

L'automne passé, il fut procédé à la liquidation du service d'entraide à la population civile. Les communes, non astreintes à la protection aérienne, étaient libres de disposer de leur matériel sanitaire, d'en remettre tout ou partie à une œuvre de bienfaisance, par exemple à une société de samaritains, pour l'utiliser en cas d'accidents ou de catastrophes. Si un nouveau danger se présentait pour le pays, alors le matériel encore disponible devait être rendu gratuitement aux communes. Ces dispositions ont été annulées par un nouvel arrêté du Conseil fédéral du 1er avril 1946, qui interdit la remise gratuite. Les communes ont maintenant l'obligation de vendre ce matériel. Mais celui donné avant le 1er avril 1946, conformément à l'arrêté du 24 septembre 1945, peut être considéré comme cadeau.

Si des sections ont l'intention de vendre du matériel subventionné par l'Alliance suisse des Samaritains, il serait équitable de rendre à l'Alliance le pourcentage du prix de vente correspondant à la subvention.

Parmi les divers, le Comité central accepte pour étude quelques demandes et suggestions faites par les délégués.

M. G. Ingold, Binningen, remercie le Comité central, ainsi que le secrétaire général et son personnel, pour leur activité dévouée durant cet exercice.

Le sergent-major sanitaire Max Pflüger, Berne, apporte le salut de la Société suisse des troupes du service de santé. Vu le but commun que nous poursuivons, il souhaite plein succès à notre Alliance et une activité fructueuse.

Pour terminer, notre président central remercie en français, notre secrétaire général en allemand, l'Association des samaritains de la ville de Berne, spécialement son président, M. Fr. Schenk, et son infatigable secrétaire, Mme Berger, pour l'organisation impeccable de notre congrès actuel. Il souhaite que cette assemblée des délégués soit pour tous un encouragement à continuer à servir de tout cœur notre noble cause. En exprimant à tous sa gratitude pour le travail accompli pendant l'année écoulée, M. Seiler clôt la deuxième partie de notre assemblée, à 11 h. 50.

Pendant le dîner, servi au Kursaal, les trompettes, fifres et tambours de la Musique des Cadets de Berne, nous réjouirent par leurs productions diverses. Le nouveau médecin en chef de l'armée, le colonel-brigadier Gagnaux, qui n'a malheureusement pu venir que pour la fin de notre réunion, parce qu'il était pris ailleurs, a salué les samaritains en sa qualité de vieil ami de notre œuvre; il insiste sur la nécessité de continuer notre activité, de la développer de plus en plus et surtout de ne pas la restreindre, car les samaritains seront toujours nécessaires.

«Quelle belle réunion!», c'est ce que nous entendimes beaucoup dire! Nous aussi, nous pouvons nous déclarer satisfaits des journées passées à Berne; ce bon souvenir ne s'effacera pas de longtemps.

A nos amis samaritains de Berne, à tous ceux qui ont contribué d'une façon ou d'une autre à la bonne réussite de cette manifestation, nous disons ici un bien cordial merci. Le rapporteur: E. Hunziker.

Offizielle Mitteilungen

Communications officielles

Schweiz, Samariterbund - Alliance des Samaritains

Feldübungen und Schlussprüfungen.

Wie wir in der letzten Nummer dieser Zeitung im Bericht über die Verhandlungen unserer Abgeordnetenversammlung bekanntgegeben haben, werden wir inskünftig veröffentlichen, wann und wo Schlussprüfungen und Feldübungen stattfinden, die unserem Sekretariat angemeldet wurden. Dabei wird eine Gebietseinteilung vorgenommen wie folgt: Westschweiz, Zentralschweiz, Ostschweiz, entsprechend der Einteilung der Telephonbücher. Wir nehmen an, dass dies die benachbarten Samaritervereine und auch die Zweigvereine vom Roten Kreuz interessieren wird. Gegenwärtig sind folgende demnächst stattfindende Anlässe gemeldet:

Feldübungen.

Zentralschweiz (Telephonbuch Rayon II).

| Ort der Vebung | Supposition | Besammlungsort | Datum | Beginn |
|----------------------------|--------------------------|-------------------------------------|--------------------|----------------|
| Rohrbach Sossau Uttigen | PatrUebung PatrUebung | Rohrbach Bahnhofplatz Uttigen | 7. Juli 7. Juli | 13.00 12.30 |

Schlussprüfungen.

Ostschweiz (Telephonbuch Rayon III).

| Consente et (2 etc priorie tert 2 tages 2) | | | | | | | |
|--|---------------|----------|-------|---|--|--|--|
| Ort | Kursart | Datum | Zeit | Lokal | | | |
| Zürich (Neumünster) | Samariterkurs | 12. Juli | 20.00 | Turnhalle Mühlebach Mühlebachstr. 71 | | | |

Exercices en campagne et examens finals.

Donnant suite à une suggestion faite à l'assemblée des sections romandes du 26 mai à Lausanne, nous communiquerons dorénavant dans notre périodique les examens finals et les exercices en campagne qui nous sont annoncés. Nous pensons que cela intéressera les sections de samaritains voisines et aussi les sections de Croix-Rouge. Nous procéderons à un groupement correspondant à celui des livres du téléphone. En ce moment les exercices suivants nous sont annoncés:

Exercices en campagne.

Suisse occidentale (livre du téléphone, rayon I).

| Lieu de l'exercice | supposition | lieu de rendez-vous | | date | | but de ercice | |
|---|-------------|---------------------|---|---------|----|------------------|--|
| Scierie de Travers (Journée cantonale) | | C, | 7 | juillet | 10 | h. 00 | |
| Viaduc train Nyon - | | Pont de la scie | 7 | inillet | 14 | h. 00 | |

Anzeigen - Avis

Verbände - Associations

Basel u. Umg., Samariterhilfslehrer-Vereinigung. Sonntag, 7. Juli, 8.50, Besammlung der Teilnehmer beim Burgschulhaus. Bitte den Anmeldetalon für das Mittagessen bis spätestens Freitag, 12.00, an den Präs. G. Ingold, Binningen, einsenden. Alles Nähere aus dem Zirkular.

Sektionen - Sections

Aarau. Dienstag, 9. Juli, 20.00, Pestalozzischulhaus: Praktische Uebung nach Diagnosekarten, als Vorbereitung für die nächste Feld-übung.

Altstetten-Albisrieden. Donnerstag, 4. Juli, 20.00, Halbjahresversammlung. Entgegen der persönlichen Einladung findet zuerst die